

Conférence de presse

Comité interpartis

«OUI à l'accord de libre-échange avec l'Indonésie»



OUI

à l'accord
avec l'Indonésie



Invitation à la conférence de presse principale de la large alliance pour le OUI

OUI à l'accord de libre-échange avec l'Indonésie

Chères représentantes et chers représentants des médias,

Le 7 mars prochain, le peuple suisse se prononce pour la première fois sur un accord de libre-échange.

Cet accord global entre les États membres de l'AELE et l'Indonésie représente, à bien des égards, une avancée majeure pour la politique extérieure de la Suisse. L'accord améliorera, en particulier, l'accès au marché ainsi que la sécurité juridique du commerce des biens et des services. Sa ratification ouvre la porte aux entreprises suisses sur l'un des plus importants marchés en croissance dans le monde. En particulier en période de crise économique, l'accord de libre-échange offre une perspective importante à l'économie suisse. Le résultat de la négociation peut aussi être considéré comme un succès en matière de développement durable. En effet, l'accord contient un vaste chapitre comprenant des règles de durabilité contraignantes en vertu du droit international. Ce point est particulièrement important en ce qui concerne l'huile de palme.

Quand : le 25 janvier 2021, à 11 h.

Où : Centre des médias du Palais fédéral, Bundesgasse 8-12, 3003 Bern

Elisabeth Schneider-Schneiter, Conseillère nationale (BL), Le Centre

Laurent Wehrli, Conseiller national (VD), PLR.Les Libéraux-Radicaux Suisse

Marco Chiesa, Conseiller aux États (TI), Président UDC Suisse

Fabian Molina, Conseiller national (ZH), PS Suisse, co-président SWISSAID

Tiana Angelina Moser, Conseillère nationale (ZH), présidente du groupe vert'libéral

Christoph Mäder, président d'economiesuisse

Les oratrices et les orateurs se tiennent à votre disposition pour des interviews à l'issue de la conférence de presse.

Merci de vous inscrire jusqu'au 22 janvier à l'adresse e-mail suivante : schuler@fdp.ch

Personnes de contact :

Marcel Schuler, chef campagnes du PLR.Les Libéraux-Radicaux, +41 79 589 22 22

Astrid Bärtschi, direction Communication et Campagnes, Le Centre suisse, +41 78 766 69 29

Sara Fighera, collaboratrice campagnes pour la Suisse latine, +41 76 804 01 94

L'inscription est obligatoire en raison des prescriptions en vigueur.

OUI

à l'accord
avec l'Indonésie



Communiqué de presse, embargo : le 25 janvier 2021, 11h00

Berne, le 25 janvier 2021

Accord avec l'Indonésie : bon pour l'économie, la population et l'environnement

Le 7 mars, les citoyens suisses se prononceront sur l'accord avec l'Indonésie. Ce dernier permet aux entreprises exportatrices suisses d'accéder à l'un des plus grands marchés du monde en pleine croissance, et facilite les échanges mutuels. Grâce à des dispositions de large portée en matière de durabilité – y compris dans le domaine de l'huile de palme, cet accord apporte également une contribution importante à la protection de l'environnement et au développement social. C'est pourquoi une large alliance pour le OUI s'est formée en faveur de cet accord progressiste. Des représentants du PLR, du Centre, des Vert'libéraux, du PS, de l'UDC et d'economiesuisse se sont retrouvés aujourd'hui devant les médias et ont présenté leurs arguments en faveur du OUI.

La Suisse est un pays exportateur par excellence. Près de deux francs sur cinq sont gagnés grâce au commerce international. « Un accès facilité aux marchés mondiaux est une condition préalable fondamentale à notre prospérité. Après tout, pour un petit pays comme la Suisse, pauvre en matières premières, le commerce extérieur constitue un pilier important de sa croissance », a souligné la Conseillère nationale du Centre, Elisabeth Schneider-Schneiter, en ouverture de la conférence de presse. « Les accords de libre-échange sont un instrument précieux pour notre politique économique extérieure. Ils permettent un accès privilégié et facilité aux marchés étrangers tels que l'Indonésie et suppriment des barrières commerciales coûteuses, comme les droits de douane », a poursuivi le Conseiller national PLR, Laurent Wehrli. En particulier en cette période de crise économique majeure, avec une Organisation mondiale du commerce bloquée depuis des années et des tendances protectionnistes croissantes, la Suisse a tout intérêt à se positionner plus largement dans le commerce international. Cela crée de la sécurité en matière de planification et d'investissement. L'Indonésie, en tant que partenaire économique, représente ainsi une grande opportunité. « L'Indonésie est l'un des marchés qui présente le plus grand potentiel commercial inexploité. Selon les experts, ce pays d'Asie du Sud-Est deviendra la quatrième économie mondiale d'ici 2050. Avec cet accord, nous nous assurons un avantage concurrentiel clé. Les petites et les grandes entreprises en bénéficieront », a ajouté Christoph Mäder, président d'economiesuisse. Le président de l'UDC, Marco Chiesa, considère aussi l'accord comme une opportunité : l'ouverture à de nouveaux marchés réduit la dépendance vis-à-vis d'autres marchés, comme l'UE. L'accord de libre-échange confère un avantage concurrentiel sur l'UE et les États-Unis, qui n'ont pas d'accord de libre-échange avec ce grand marché en pleine croissance.



Un pas important vers plus de durabilité – notamment dans le domaine de l'huile de palme

Les avantages économiques de l'accord sont incontestés, mais le traité va bien au-delà. Il constitue également une étape importante pour une durabilité accrue. « Les règles globales de durabilité figurant dans le texte du traité constituent un pas en avant. Ce n'est que lorsqu'elles entreront en vigueur que nous pourrons contribuer à un développement plus durable. S'en tenir au statu quo n'est utile à personne », a déclaré Tiana Angelina Moser, cheffe du groupe des Vert'libéraux. Fabian Molina, Conseiller national du PS et co-président de Swissaid, a appuyé ces propos : « L'accord n'apportera pas le libre-échange de l'huile de palme, mais du commerce équitable. Grâce à des règles complètes, une norme importante pour un commerce de l'huile de palme cultivée de manière durable et certifiée a ainsi été créée. Car seule l'huile de palme certifiée et traçable bénéficie des avantages commerciaux ». Grâce à cet accord, la Suisse apporte une contribution importante pour que l'Indonésie atteigne des normes équitables dans le cadre de sa participation au développement durable.

L'agriculture suisse ne sera pas concurrencée

Il est également important que les concessions dans le secteur agricole soient compatibles avec l'agriculture suisse et ne mettent donc pas en danger des secteurs sensibles dans notre pays. « Lors des négociations, les préoccupations de nos agriculteurs ont été prises en compte, il n'y a donc aucun risque de concurrence avec le colza et l'huile de tournesol suisses », a déclaré le président de l'UDC, Marco Chiesa. Le Parlement a d'ailleurs adopté une motion visant à garantir que la production nationale d'huiles oléagineuses ne soit pas menacée.

L'accord avec l'Indonésie est un succès pour la Suisse. La ratification est une situation gagnante-gagnante pour les deux pays. C'est pourquoi une large alliance fait campagne pour que le OUI sorte des urnes le 7 mars.

Contact :

- › Conseiller national (VD) Laurent Wehrli, PLR Suisse, 079 221 80 62
- › Conseillère nationale (BL) Elisabeth Schneider-Schneiter, Le Centre, 079 702 86 64
- › Conseiller aux Etats (TI) Marco Chiesa, Président de l'UDC Suisse, 079 313 33 23
- › Conseiller national (ZH) Fabian Molina, PS Suisse, Co-président Swissaid, 079 781 12 28
- › Conseillère nationale (ZH) Tiana Angelina Moser, Cheffe du groupe parlementaire Vert'libéraux, 076 388 66 81
- › Christoph Mäder, Président d'economiesuisse, 044 421 35 24



Embargo : le 25 janvier 2021, 11h00

Seule la parole prononcée fait foi

OUI à l'accord de libre-échange avec l'Indonésie

Conseillère nationale (BL) Elisabeth Schneider-Schneiter, Le Centre

La Suisse est un pays largement exportateur. La plupart des exportations se font aujourd'hui à destination de l'Allemagne, avec près de 48 milliards de francs de biens exportés en 2019. L'Allemagne est suivie par les États-Unis, avec plus de 44 milliards de francs de marchandises. Et avec un volume excédant 21 milliards, la Chine se classe au quatrième rang de cette statistique du commerce extérieur – derrière le Royaume-Uni. L'avenir nous montrera comment les exportations évolueront à long terme en raison de la pandémie de Covid. Le Brexit, notre future relation avec l'UE et la guerre commerciale que se livrent les États-Unis et la Chine sont autant d'autres incertitudes qui pèsent sur nos exportations. Une chose est sûre, le monde évoluera et les bons résultats que nous réalisons aujourd'hui avec certains marchés ne sont pas gravés dans le marbre.

Il est d'autant plus important de créer et développer à temps les conditions-cadres nécessaires. C'est la raison pour laquelle la Suisse a fortement développé son réseau d'accords de libre-échange. Outre la Convention AELE et l'accord de libre-échange avec l'UE, elle dispose actuellement d'un réseau de 31 accords de libre-échange avec 41 partenaires.

Le Centre a toujours soutenu la politique de libre-échange offensive de la Suisse, car pour un petit pays pauvre en matières premières comme la Suisse, le commerce extérieur constitue un pilier de croissance précieux. C'est la raison pour laquelle il approuve l'accord de libre-échange avec l'Indonésie. Cet accord améliorera considérablement notre accès au marché, de même que la sécurité juridique pour le négoce des biens et services et pour les investissements de nos entreprises. Ainsi, les taxes douanières disparaîtront sur 98% des sorties de marchandises de Suisse vers l'Indonésie. Une perspective intéressante, si l'on pense que le pouvoir d'achat dans ce pays de plus de 260 millions d'habitants est en forte augmentation et que la croissance économique y est supérieure à 5% par an. Des entreprises de l'industrie horlogère ou des fabricants de machines économiseraient ainsi plus de 25 millions de francs chaque année.

Mais l'accord n'est pas seulement important d'un point de vue économique. La Suisse a négocié avec l'Indonésie un chapitre écologique comprenant plusieurs clauses contraignantes en matière de durabilité, tel que l'Indonésie n'en avait encore conclu avec aucun autre partenaire commercial. L'élément central en est l'huile de palme, et en particulier les améliorations sociales et écologiques apportées à la culture de ce produit.

L'Indonésie s'est hissée ces dernières années au rang de premier producteur d'huile de palme au monde. Toutefois, la production de cette matière première implique le défrichage à grande échelle de la forêt tropicale et entraîne des problèmes écologiques, l'expropriation de petits paysans et des violations du droit du travail. D'un autre côté, le pays peut aussi se développer d'un point de vue économique grâce à l'importance qu'a prise l'industrie de l'huile de palme et assurer ainsi un revenu à de nombreuses personnes. L'Indonésie est consciente de cette problématique et des conflits qui en résultent et collabore aujourd'hui avec de nombreux acteurs du développement – et notamment la coopération suisse au développement – pour améliorer les pratiques.

L'accord de libre-échange contribue à accompagner l'Indonésie sur la voie d'une huile de palme durable. Il fixe de nouvelles normes en ce qui concerne la durabilité des importations d'huile de palme en Suisse. Il contient des directives concrètes et exige une production durable. Ce qui représente un gros progrès par rapport aux dispositions en vigueur aujourd'hui en matière de développement durable. Le texte du contrat cite notamment la protection de la forêt tropicale. En outre, l'accord ne prévoit pas de libre-échange pour l'huile de palme, mais une réduction des droits de douane sur un volume d'importation annuel limité. Comme ces tarifs douaniers réduits ne s'appliquent que pour l'huile de palme produite de manière durable, l'accord incite les entreprises suisses à importer une huile de palme durable. Un boycott de cet accord produirait l'effet inverse : le marché suisse serait interdit aux paysans indonésiens qui devraient alors se tourner vers des acquéreurs d'huile de palme conventionnelle.

Cet accord de libre-échange avec l'Indonésie procure aux entreprises suisses un avantage compétitif important en ces temps difficiles. Mais il nous permet aussi d'apporter une contribution à long terme au développement durable en Indonésie. L'accord mérite par conséquent un OUI résolu le 7 mars 2021.

Contact :

Conseillère nationale (BL) Elisabeth Schneider-Schneiter, Le Centre, 079 702 86 64



Embargo : le 25 janvier 2021, 11h00

Seule la parole prononcée fait foi

Oui à davantage de libre-échange

Conseiller national (VD) Laurent Wehrli, PLR Suisse

Mesdames et Messieurs, chers représentantes et représentants des médias,

Je vous souhaite la bienvenue à la conférence de presse du Comité du Oui à l'accord de partenariat économique entre les États de l'AELE et l'Indonésie. Le 7 mars prochain, les citoyennes et citoyens suisses se prononcent pour la première fois sur un accord de libre-échange. A l'avenir, il est à prévoir que des référendums sur les accords de libre-échange soient de plus en plus fréquents, car ces accords déclenchent simultanément des réflexes critiques au sein de la population. Le vote sur l'accord de libre-échange avec l'Indonésie est donc d'une importance stratégique et un vote clair en sa faveur serait, à notre avis, un signal important pour la politique économique suisse.

En quoi consiste donc cet accord de dernière génération ? C'est un accord de libre-échange sectoriel global. Comme l'a mentionné ma collègue Elisabeth Schneider-Schneiter, l'accord améliore l'accès au marché et renforce la sécurité juridique dans les échanges de biens et de services. A moyen terme, la quasi-totalité des droits de douane sur les produits suisses seront supprimés. Ceci est très positif, lorsqu'on voit qu'aujourd'hui, le marché indonésien est très fermé, avec notamment des pics tarifaires allant jusqu'à 50%. En outre, l'accord comprend entre autres des dispositions sur l'investissement, la protection de la propriété intellectuelle, l'élimination des barrières commerciales non tarifaires et la coopération économique. L'accord de libre-échange est fondé sur le principe selon lequel le développement économique doit aller de pair avec le développement social et la protection de l'environnement.

Le commerce international apporte à la Suisse, qui est un petit pays avec une économie ouverte et exportatrice, de nombreux avantages. Actuellement, la moitié des exportations suisses sont à direction de l'Europe, et seulement 16% à destination de l'Asie. Parmi les gros partenaires asiatiques actuels de la Suisse, il y a la Chine, l'Inde et Hong Kong.

Selon les estimations, l'Indonésie pourrait devenir la 4ème plus grande économie du monde d'ici 2050. Le volume actuel des échanges commerciaux entre la Suisse et l'Indonésie avoisine les 1,5 milliards de francs suisses, un chiffre qui a un grand potentiel de croissance: ce n'est actuellement que le 47ème partenaire commercial de notre pays. A ce jour, 150 entreprises suisses sont présentes en Indonésie, qui investissent 6,5 milliards de francs chaque année. Ces entreprises sur le terrain font actuellement face à de nombreux défis, tels que les procédures administratives et les incertitudes juridiques quant à la protection de la propriété intellectuelle.



Cet accord est avant tout un grand succès pour la diplomatie commerciale suisse. Jamais auparavant l'Indonésie n'avait fait de telles concessions à un partenaire de libre-échange. C'est donc un clair avantage concurrentiel pour l'économie suisse par rapport notamment aux concurrents européens. L'Union européenne est aussi en train de négocier un accord avec l'Indonésie, et la signature de l'accord avec l'AELE fait que la Suisse aura quelques années d'avance et ne sera pas discriminée par la suite en Indonésie.

Les entreprises suisses exportatrices jouiront d'une plus grande facilité pour vendre leurs produits et conclure des partenariats en Indonésie. L'accord assure de meilleures conditions économiques pour l'industrie d'exportation. Il permet une diversification des partenaires commerciaux étrangers qui est bienvenue en cette période de crise économique. L'accord ouvre de nouveaux débouchés à nos entreprises suisses, en leur permettant par exemple de produire en Indonésie et renforcer leur compétitivité. Actuellement, l'industrie pharmaceutique et des machines forment presque 80% des exportations suisses vers l'Indonésie, et les instruments de précision et montres et bijoux 8%. L'immense majorité des entreprises suisses d'exportation sont des PME, qui bénéficieront grandement de cet accord. En effet, elles n'ont généralement que peu de ressources pour surmonter les obstacles au commerce. L'accord de libre-échange, par la suppression progressive des droits de douane et autres obstacles au commerce, avantagera définitivement ces quelques 100'000 PME tournées vers l'exportation.

Le libre-échange n'est pas une voie à sens unique, il est toujours bénéfique pour les deux parties. Il n'y a pas de progrès social et environnemental sans développement économique. Par cet accord, la Suisse favorise le développement durable en Indonésie, car l'accord est tributaire de nombreuses conditions qui ont été acceptées par l'Indonésie. Economie et durabilité ne sont pas incompatibles et cet accord historique en termes de durabilité le prouve.

Enfin, rappelons que l'acceptation de cet accord est un signal fort dans toute la région de l'Asie du Sud-Est : les négociations en cours avec la Malaisie et le Vietnam en bénéficieraient grandement. Mais aussi, la coopération internationale et le commerce en seraient renforcés, à une période où des replis protectionnistes se font entendre.

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, nous sommes largement en faveur de cet accord de libre-échange, qui est porteur d'un message important pour la politique économique suisse et qui favorisera notre économie et nos entreprises dans une période économiquement difficile.

Contact :

Conseiller national (VD) Laurent Wehrli, PLR Suisse, 079 221 80 62



Embargo : le 25 janvier 2021, 11h00

Seule la parole prononcée fait foi

Ja zum Freihandelsabkommen mit Indonesien

Marco Chiesa, Conseiller aux États (TI), Président UDC Suisse

Die Diskussionen über das Freihandelsabkommen waren intensiv. Während mehr als acht Jahren wurde verhandelt. Nun liegt das Ergebnis auf dem Tisch und es überzeugt. Das Abkommen stärkt nicht nur die Schweizer Wirtschaft, sondern auch die Entwicklungsmöglichkeiten Indonesiens. Mit Inkrafttreten haben wir die Möglichkeit, eine zukunftsweisende Vereinbarung abzuschliessen, von der beide Vertragsparteien profitieren.

Das Freihandelsabkommen mit Indonesien ist von grosser Bedeutung für die Exportnation Schweiz. Gerade als kleiner unabhängiger Staat muss sich unser Land auf den Aussenhandel weltweit konzentrieren. Wir dürfen uns nicht einseitig auf Europa fokussieren. Schon heute gehen beinahe 50 Prozent der Schweizer Ausfuhren in Märkte ausserhalb des europäischen Kontinents. Für die 100'000 Exportfirmen in der Schweiz – viele davon KMU – ist das Abkommen mit Indonesien somit eine Chance, ihre wirtschaftlichen Beziehungen auch ausserhalb Europas zu stärken und ihr Handelsnetz globaler und diversifizierter zu gestalten. Hinzu kommt, dass sich mittel- bis langfristig die wirtschaftlichen Kräfteverhältnisse verschieben werden. Dabei wird insbesondere der asiatische Kontinent stark an Bedeutung gewinnen. Damit die Schweiz diese Entwicklung nicht verpasst und die Exportchancen für die Unternehmen verbessern kann, braucht es das Freihandelsabkommen mit Indonesien. Es verschafft unseren kleinen und grossen Exportfirmen einen zentralen Wettbewerbsvorteil gegenüber der Konkurrenz aus der EU, die bis anhin noch nicht über ein solches Freihandelsabkommen mit Indonesien verfügt.

Wichtig ist auch, dass die Konzessionen im Agrarbereich mit der Schweizer Landwirtschaft vereinbar sind und somit hierzulande keine sensiblen Sektoren gefährden. Bei den Verhandlungen wurde auf die Anliegen unserer Bauern Rücksicht genommen, sodass keine Gefahr besteht, dass Schweizer Raps- und Sonnenblumenöl konkurrenziert werden. So hat das Parlament beispielsweise eine Motion verabschiedet, die auf Konzessionen verzichtet, welche die einheimische Ölsaatenproduktion bedrohen.

Für die SVP ist klar: Das vorliegende Abkommen mit Indonesien ist ein Verhandlungserfolg für unser Land! Mit einer Annahme wird die Schweiz gestärkt. Mit einem «JA» am 7. März zum Freihandelsabkommen mit Indonesien, tragen wir in diesen schwierigen Zeiten zu einer



à l'accord
avec l'Indonésie

nachhaltigen und langfristigen Verbesserung der Rahmenbedingungen für die Schweizer Wirtschaft bei.

Besten Dank für Ihre Aufmerksamkeit.

Contact :

Marco Chiesa, Conseiller aux États (TI), Président UDC Suisse, 079 313 33 23



Embargo : le 25 janvier 2021, 11h00

Seule la parole prononcée fait foi

Pour le commerce équitable plutôt que le libre-échange : oui aux nouvelles règles commerciales

Conseiller national (ZH) Fabian Molina, PS Suisse, Co-président Swissaid

Les avantages de l'accord de libre-échange avec l'Indonésie pour l'industrie d'exportation en Suisse et ses emplois ont déjà été discutés en long et en large. Mais cet accord apporte-t-il également des avantages à l'Indonésie et à sa population ? Du point de vue de la politique de développement, il est pertinent de savoir que l'accord favorise la protection des droits humains sur le terrain, freine la destruction de la forêt tropicale et soutient le développement économique durable pour d'importants pans de la population de ce pays partenaire.

Par le passé, le PS a combattu de nombreux accords de libre-échange. Et ce pour une bonne raison : trop souvent, ceux-ci ont été utilisés pour affaiblir les règles de l'OMC, déjà injustes pour les pays en développement, et pour accroître les inégalités entre Nord et Sud. En cas d'abaissement général des droits de douane, une protection de l'économie nationale tombe également, risquant d'accroître en retour le désavantage des pays économiquement faibles sur le marché mondial. L'impressionnante mobilisation en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables a montré qu'une majorité de la population suisse est consciente de la responsabilité de la Suisse dans le monde. Cette majorité veut un commerce équitable, et non un libre-échange débridé en faveur d'une poignée de grandes entreprises.

C'est dans cet esprit que le PS a fait campagne pendant les négociations avec l'Indonésie, dans les débats parlementaires et au-delà, pour des règles de commerce équitables : pour la première fois, les réductions tarifaires ne sont pas généralisées de manière automatique, mais sont conditionnées par la production durable d'un bien. L'approche dite « PPM » (process and production method) favorise une huile de palme certifiée, plus durable, par rapport à l'huile de palme conventionnelle. La Suisse s'engage par ailleurs à aider l'Indonésie à atteindre les normes de certification nécessaires par le biais de la coopération au développement. Ces nouvelles règles commerciales intelligentes constituent une étape importante sur la voie d'un commerce équitable.

En outre, pour le PS, il était et est toujours essentiel que ces dispositions du droit international ne restent pas lettre morte. Dès le début, nous avons donc plaidé en faveur de la mise en œuvre au niveau national de ces règles commerciales. Avec l'ordonnance adoptée en décembre, le Conseil fédéral a répondu à cette demande. Grâce à celle-ci, une norme de durabilité – le standard RSPO (Table ronde pour une huile de palme durable) –



sera incluse pour la première fois dans la législation douanière. Cette norme doit également être revue périodiquement avec la participation active de la société civile, et être modifiée si nécessaire. De plus, grâce à ce règlement, les importateurs seront tenus directement responsables du respect des règles de durabilité par des contrôles suivis de sanctions en cas de violation. Il s'agit également d'une nouveauté dans la politique commerciale suisse et d'un petit succès tardif pour l'initiative pour des multinationales responsables.

La production d'huile de palme est de loin le secteur économique le plus important en Indonésie. Cette situation va perdurer dans le futur – avec ou sans accord. En termes de politique de développement, il est donc important de faire de ce secteur un lieu plus respectueux du climat et des personnes. Avec cet accord, nous créons un avantage concurrentiel sur le marché suisse pour l'huile de palme produite de manière équitable en Indonésie. Nous améliorons également la sauvegarde des droits humains et des normes environnementales dans les chaînes d'approvisionnement en huile de palme des importateurs suisses. C'est un élément important pour la population indonésienne et la nature dans ce pays.

Pour le PS, les règles commerciales incluses dans l'accord actuel doivent désormais servir de référence pour tous les accords commerciaux futurs. Le PS n'acceptera plus d'accord commercial avec des normes moins ambitieuses que celles proposées ici. Partant de cette base, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour améliorer encore les nouvelles règles commerciales et pour les déclarer obligatoires dans une loi globale sur le commerce extérieur. Nous lutterons contre tout retour en arrière et nous nous rapprocherons ainsi pas à pas de l'objectif d'un commerce équitable pour toutes et tous.

L'accord commercial avec l'Indonésie n'est pas parfait. Mais c'est l'accord commercial le plus progressiste que la Suisse ait jamais conclu. Sans cet accord, l'Indonésie continuerait à produire de l'huile de palme sale et à raser la forêt tropicale. Avec cet accord, la Suisse contribue – dans la mesure de ses capacités – à inverser cette tendance.

Contact :

Conseiller national (ZH) Fabian Molina, PS Suisse, Co-président Swissaid, 079 781 12 28

Embargo : le 25 janvier 2021, 11h00

Seule la parole prononcée fait foi

L'accord avec l'Indonésie, un succès historique en matière de négociation

Tiana Angelina Moser, conseillère nationale (ZH) et présidente du groupe parlementaire vert'libéral

vert'libéraux se sont toujours engagés en faveur d'une Suisse ouverte, dotée de relations commerciales fortes avec les autres pays. Toutefois, nous demandons également depuis des années que les droits de l'homme et les normes environnementales soient davantage pris en compte lors de la négociation d'accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux, et que le principe de durabilité puisse-t-être garanti.

Ces principes ont été clairement respectés dans le cadre de l'accord avec l'Indonésie et, pour la première fois, ont également été inscrits dans des dispositions contraignantes. C'est pourquoi l'accord de libre-échange des États de l'AELE avec l'Indonésie aura le rôle d'exemple pour de futurs accords qui contribueront à renforcer le commerce durable.

Aussi, l'accord de libre-échange renforcera l'industrie suisse d'exportation et contribuera à promouvoir l'emploi en Suisse et à renforcer la place économique suisse.

Les États de l'AELE ont beaucoup obtenu lors de ces négociations de libre-échange avec l'Indonésie. Le chapitre sur la durabilité est complet et très bon, en particulier dans le domaine controversé de l'huile de palme. Pour la première fois, une disposition spéciale d'un accord de libre-échange lie directement et de manière contraignante l'importation réduite d'huile de palme à des dispositions détaillées sur la durabilité. Cette nouvelle disposition établit une nouvelle norme, que nous considérons comme un net progrès par rapport aux accords précédents.

La norme révisée pour une huile de palme durable (Roundtable for Sustainable Palm Oil, RSPO), qui est par ailleurs beaucoup plus stricte que la norme nationale utilisée jusqu'à présent en Indonésie, devra servir de base à la mise en œuvre des dispositions en matière de durabilité. Cette évolution conduira progressivement à une application plus cohérente des réglementations en matière de durabilité dans le secteur indonésien de l'huile de palme.

La culture de l'huile de palme est un secteur économique central en Indonésie. À l'heure actuelle, la production d'huile de palme certifiée durable est plus coûteuse que la production conventionnelle. Il est donc essentiel d'augmenter la demande d'huile de palme produite de

OUI

à l'accord
avec l'Indonésie

manière durable et de mettre en place des incitations économiques pour des formes de production durables, ce qui peut se faire également par le biais d'accords de libre-échange.

Le rejet de cet accord constituerait un vote en faveur d'une position protectionniste et isolationniste, contre le commerce durable et contre une Suisse libérale, ouverte au monde et économiquement interconnectée.

En revanche, un «oui» à l'accord pourrait, lui, conduire à une augmentation des échanges de biens et de services et des investissements directs des pays de l'AELE en Indonésie. Il en résulterait ainsi une croissance plus durable, qui contribuerait également à réduire la pauvreté et à améliorer la qualité de vie de nombreuses personnes en Indonésie. Et cela – on ne le soulignera jamais assez – avec des dispositions très étendues en matière de durabilité et de protection environnementale.

Contact :

Tiana Angelina Moser, conseillère nationale (ZH) et présidente du groupe parlementaire vert'libéral, 076 388 66 81



Embargo : le 25 janvier 2021, 11h00

Seule la parole prononcée fait foi

Accord avec l'Indonésie : une étape importante pour la Suisse en tant que nation exportatrice.

Christoph Mäder, président d'économiesuisse

Mesdames, Messieurs,

La Suisse est une nation exportatrice. Nous gagnons deux francs sur cinq à l'étranger - c'est un chiffre très important en comparaison internationale. Dans l'ensemble, les emplois d'environ 1,9 million de personnes en Suisse sont directement assurés par les exportations. Le libre accès aux marchés mondiaux est donc une condition préalable fondamentale à notre prospérité.

Près de la moitié des exportations suisses sont désormais destinées à des marchés hors d'Europe. L'UE est et restera de loin le premier partenaire commercial de la Suisse. Néanmoins, le continent asiatique devient de plus en plus important pour notre économie.

Grâce à l'accord avec l'Indonésie, la porte de l'un des marchés de croissance les plus importants du monde s'ouvre largement aux entreprises suisses : avec ses 267 millions d'habitants, sa classe moyenne en pleine expansion, son pouvoir d'achat croissant et ses conditions politiques stables, l'Indonésie est déjà importante pour de nombreux exportateurs suisses. Selon les experts de PricewaterhouseCoopers, le pays devrait même devenir la quatrième économie mondiale d'ici 2050, juste derrière la Chine, l'Inde et les États-Unis.

Du point de vue de la Suisse, l'Indonésie est l'un des marchés qui présente le plus grand potentiel commercial encore inexploité. Aujourd'hui, les entreprises suisses importent principalement d'Indonésie des textiles, des produits agricoles et forestiers et des machines. Dans le même temps, nous exportons des médicaments, des machines, des montres, des produits et des services médicaux dans les secteurs de la finance, des assurances ou de l'informatique. Malgré la taille de son marché, l'Indonésie n'est actuellement que le 47ème partenaire d'exportation de la Suisse. Pourtant, le développement prévu d'une industrie manufacturière et de grands projets d'infrastructure locaux offrent un énorme potentiel de vente pour les exportations suisses.

Les avantages économiques de l'accord avec l'Indonésie sont incontestés. Lorsqu'il entrera en vigueur, 98 % des droits de douane pour les exportateurs suisses disparaîtront complètement à moyen terme. Ceux-ci sont actuellement relativement élevés et s'élèvent en moyenne à 8 % pour les biens industriels. Les entreprises suisses pourront ainsi



économiser plus de 25 millions de francs suisses par an. En outre, l'accord renforce la protection de la propriété intellectuelle, supprime les obstacles techniques au commerce et accroît la sécurité des investissements. Il donne ainsi aux entreprises exportatrices suisses un avantage concurrentiel essentiel par rapport à leurs concurrents de l'UE et des États-Unis, qui n'ont pas encore conclu un tel accord. Les PME en particulier en profiteront, car elles représentent 98 % des entreprises exportatrices en Suisse.

Pour l'industrie exportatrices suisse, qui connaît actuellement des difficultés, l'accord avec l'Indonésie arrive à point nommé et améliorera massivement l'accès au marché pour nos entreprises. L'intensification des relations commerciales renforcera également la durabilité économique, sociale et environnementale en Indonésie. Les entreprises suisses ne créent pas seulement des emplois et donc un meilleur accès à l'éducation et à la santé. Grâce à leurs normes de durabilité relativement élevées et à leurs produits d'exportation de haute qualité, elles contribuent également à rendre la production locale plus efficace en termes de ressources et à améliorer les conditions de travail.

La ratification de l'accord avec l'Indonésie est d'une importance stratégique et indique la voie à suivre pour notre industrie d'exportation. Un rejet sur le plan national constituerait un signal extrêmement négatif et remettrait fondamentalement en question la politique économique extérieure de la Suisse à l'égard des économies émergentes. Elle torpillerait également tout progrès vers un commerce plus durable. Le maintien du statu quo ne profite en effet ni à l'économie ni à l'environnement.

Mesdames et Messieurs. L'ensemble de l'économie suisse - tant les PME que les grandes entreprises, de l'industrie aux agriculteurs - soutient pleinement l'accord avec l'Indonésie. Avec cet accord il s'agit de bien plus que de l'huile de palme, en effet nous n'importons que 0,0001% du total des exportations indonésiennes d'huile de palme. Il s'agit d'un partenariat d'égal à égal, d'un accord progressiste qui profite pleinement aux deux parties. Il s'agit de promouvoir le commerce durable. Et il s'agit de renforcer la Suisse et l'Indonésie en tant que sites d'affaires à une période critique. C'est pourquoi economiesuisse, en tant qu'organisation faîtière des entreprises suisses, fait campagne avec les parties présentes pour un OUI clair à l'accord avec l'Indonésie du 7 mars. Je vous remercie de votre attention.

Contact :

Christoph Mäder, Président d'economiesuisse, 044 421 35 24